les

SAS

Bulletin historique des Anciens des Affaires Algériennes et Sahariennes

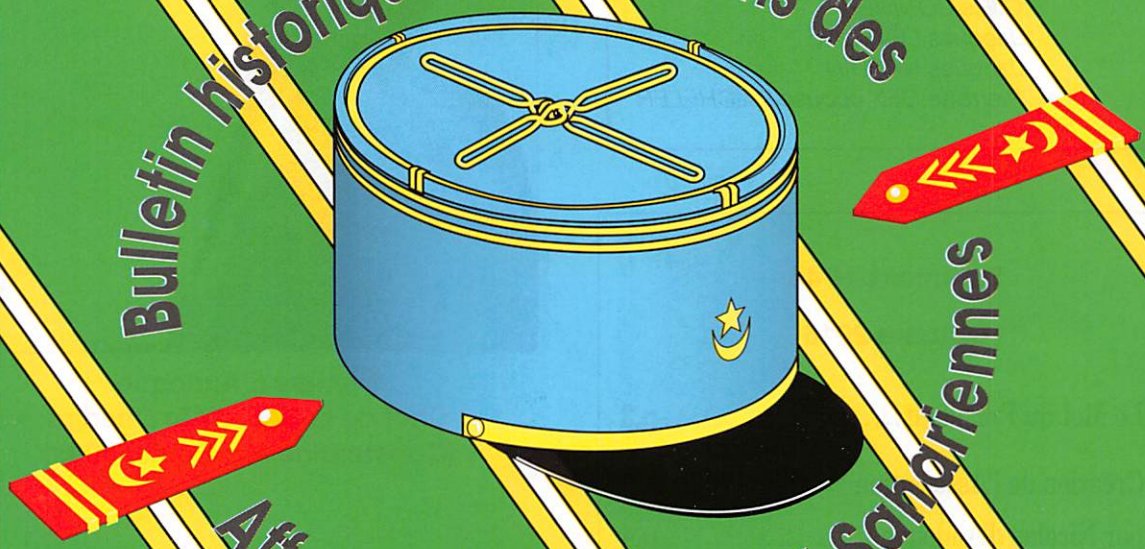

N° 45 - Octobre 2016

7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
tél. 09 77 72 92 98 - e-mail : aff.alg@wanadoo.fr
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

***

Conseil de l'Association au 05 mars 2015

Vice-Présidents d'Honneur :
Pierre CHARIÉ-MARSAINE
André WORMSER

Membre d'Honneur :
Jean-José ARCHIMBAUD

Président :
Daniel ABOLIVIER

Vice-Président :
Jacques LÉVÈQUE

Trésorier :
Philippe AUBERT

Membres :
Gilles BONNIER
Jacques LÉVÈQUE
Jacques NARDIN
Pierrette GEX épouse PAICHELER

Sommaire N°45

Octobre 2016

- Le Mot du Président..... p.3
- Création de l'Association : par Nicolas d'Andoque p.4
- L'histoire d'un petit appelé du contingent : par Pierre Antoine p.12
- Justice pour les Harkis : par Gilles Bonnier p.14
- Ils étaient aussi appelés «les SAS» par François Lescel p.16
- La SAS de Nechmeya par Claude Garcia p.22
- Bibliographie..... p.23

Nicolas d'Andoque
Chef de la SAS d'Aïn Chedjra
(Constantine Aïn-Beïda) 60-61

Meilleurs Vœux à Tous pour 2017
(dessin de M. Vittoz)

Le Mot du Président

Ce numéro sera le dernier.

Les ressournces financières de l'Association ne permettrait pas de continuer, ni les ressources humaines... (nous ne comptons plus que trois cent trente-trois membres cotisants après en avoir compté plus de mille...

Plus de cinq cents de nos camarades sont « officiellement» décédés ; on peut penser que tous les décès ne nous ont pas été signalés et il faut ajouter ceux ou celles dont l'état de santé ne leur permet pas de se manifester.

J'ai tenu à sortir ce bulletin pour rendre hommage aux fondateurs de l'Association, créée en mai 1962, en publiant un large extrait du livre de Nicolas d'Andoque, l'un de ces fondateurs. Ce livre « *Abandon et sauvetage* » est épuisé.

Depuis vingt-deux ans, je me suis efforcé de conserver la mémoire des espoirs et des efforts de milliers de jeunes Français pour préserver l' Algérie d'une rupture avec la France.

L'Histoire de l'Algérie indépendante et la situation actuelle de ce malheureux pays montrent que nous avions raison...

Des historiens me disent que les témoignages ainsi conservés sont de grande valeur parce qu'ils sont directs et signés ; il ne s'agit pas d'opinions ou de théories tendancieuses : mais de faits.

Nous avons ainsi combattu la propagande de nos ennemis dans cette guerre civile que fut la Guerre d'Algérie, propagande malheureusement efficace dans certains milieux intellectuels.

Nos bulletins resteront heureuement après nous. Comme vous le savez, j'ai commencé à distribuer des collections de ces bulletins dans les lycées et autres établissements d'enseignements analogues ; partout j'ai reçu un accueil sympathique ; je renouvelle mon appel à nos camarades en mesure de distribuer dans les lycées de leur région ces collections que je pourrais déposer chez eux. Le coût d'un envoi postal est prohibitif.

Par contre, si des camarades sont intéressés, je puis leur envoyer une collection de bulletins (presque complète, car il manque un ou deux numéros) et cela au coût de 15,00 euros (frais de port et d'emballage).

Je remercie tous ceux qui ont participé à l'élaboration des bulletin en nous envoyant leurs témoignages. Je remercie également, Mme Danièle Gérard, qui a assuré la partie technique de la composition du bulletin.

Daniel Abolivier

Chapitre IX - L'Abandon et le Sauvegage... (p. 162) - mai 1962

.../Il n'était plus question d'attendre. Je rédigeais donc les statuts de l'Association Nationale des Anciens des Affaires Algériennes, dites « les SAS « dans ma villa d'Hydra...

Jean Bottard les emporte avec lui. Il part dans les tout premiers jours de mai et s'arrête lui aussi à Marseille, où il mobilise les journalistes du « Méridional-la France» qui va désormais nous appuyer sans réserve ce qui n'est pas un mince atout.

Le 7 mai Jean Bottard arrive à Béziers, chez mes parents grâce à qui nous allons pouvoir nous installer, à proximité immédiate des points de débarquement des bateaux d'Algérie, le plus solide des points d'appui.

Nous opérons tous azimuts. Le même jour, Yvan Durand qui s'est sans hésitation procuré du papier à en-tête de la sous-préfecture de Palestro, écrit au préfet de Grande Kabylie pour lui demander de prendre toutes dispositions en vue de l'évacuation des ses protégés sur le département des Basses Alpes jusqu'au village des Ybourgs ; leur installation y est prévue, affirme-t-il, en accord avec Monsieur le Préfet des Basses Alpes.

En même temps, à Paris, François Reverchon, tenu en permanence au courant de l'avancement de nos problèmes, avait relancé la Compagnie Fabre pour lui demander de mettre à notre disposition les places nécessaires à la traversée des supplétifs.

Par retour, il reçoit un telex navré : « *Suite à décision gouvernementale nous avons interdiction de transporter les passagers civils d'Algérie, ce trafic étant réservé exclusivement à la seule Compagnie Générale Transatlantique ; la Compagnie Fabre prenait cependant soin d'affirmer qu'elle serait prête à embarquer les supplétifs menacés « dès que la situation sera modifiée* ». La guérilla gouvernementale contre le sauvetage des musulmans menacés ne désarmait pas.

De Béziers, Jean Bottard part muni d'une lettre de mon père pour son vieil ami, le Général Parlange, qu'il va voir chez lui dans le petit village pyrénéen de Bosdarros, dont l'ancien des A.I. est devenu le maire. Le Général accepte d'emblée la présidence d'honneur de l'Association des SAS. L'accord du fondateur des Affaires Algériennes représente pour nous un appui inestimable, d'autant qu'il ne s'était jamais mêlé aux agitations et complots qui avaient divisé l'Armée. Personnage légendaire, il était une figure morale de premier plan. Les Pouvoirs Publics ne pourraient pas contester notre représentativité.

Jean Bottard part ensuite pour Paris, rejoindre François Reverchon et tout une équipe qui s'y est petit à petit rassemblée : Jean-Yves Alquier, bien sûr, et Jacques Lethiec, ancien Officier SAS, lui aussi, ayant servi dans le Sud-Algérien, il ajoute à ses fonctions à la Chambre de Commerce de Paris, le rôle, pour nous essentiel d'éditorialiste à « Combat «. Avec André Wormser, tous avaient entamé ensemble la bataille contre le silence.

André Wormser est banquier. Il avait été rappelé en Algérie dans le secteur de Saïda du temps où Bigeard le commandait. Affecté à l'action psychologique du secteur il avait rapidement dévié de cette route pour s'intégrer au commando Georges. Ce commando Georges, composé de supplétifs et de ralliés qui fut un des plus importants d'Algérie puisqu'il comptera jusqu'à deux cent cinquante hommes. Mobilisée militairement et politiquement, cette force dont la devise, inscrite sur son fanion noir, était : « chasser la misère » avait eu la plus extrême des publicités, lorsque le Général De Gaulle était venu la visiter. Le commando Georges est menacé d'une mort atroce. Son fondateur est muté sans phrase en métropole, l'encadrement musulman reste seul. André Wormser a fait revenir en petits groupes quatre ou cinq de ses responsables qu'il a logés dans sa banque du boulevard Haussmann avant de leur trouver une exploitation agricole en Dordogne. Mais l'essentiel du commando doit être regroupé, protégé par l'armée avant son évacuation, et voilà justement que l'armée refuse et voilà justement que les massacres les plus épouvantables commencent.

L'équipe de Paris ainsi rassemblée décide de déposer les statuts que Jacques Bottard vient de ramener d'Algérie mais il faut un président. Il n'est pas possible de se tourner vers les anciens inspecteurs généraux de notre service puisque le règlement interdit à un militaire de carrière de faire partie d'une association et à plus forte raison de la présider sans l'autorisation du Ministre de la Défense. Cette autorisation nous la solliciterons dès le 16 mai 1962, mais nous ne serons honorés d'une réponse que huit mois après, en janvier 1963. Le ministre, « eu égard aux circonstances », ne jugeait pas possible d'autoriser les officiers d'active à faire partie de l'Association des Anciens des Affaires Algériennes.

Il nous faut donc rechercher un civil. Reprenant son bâton de pèlerin, François Reverchon se met en devoir de proposer la présidence aux hauts fonctionnaires qui ont dirigé l'Algérie ne pouvant aller plus haut que les délégués généraux... il faut convaincre à tout prix de l'honnêteté de nos intentions, aller jusqu'à offrir au pouvoir l'occasion de contrôler la clarté de nos actions.

Par chef de cabinet interposé, un ancien délégué général dira son regret de ne pouvoir accepter la présidence, pourquoi ? On ne le saura jamais, à moins qu'on ne le devine trop bien. Une rage de défilement et d'oubli ravage le personnel de l'État.

Dans six semaines : l'indépendance. Nous avons bien commencé seuls, pourquoi ne pas continuer seuls, au lieu de perdre un temps précieux à rechercher des références dont nous sommes désormais fondés à douter qu'elles aient jamais eu les moyens de rassurer.

Le 14 mai, notre décision est définitive : le Journal Officiel du 18 annoncera la naissance de l'Association des Anciens des Affaires Algériennes, les SAS dont François Reverchon s'est résolu à être le Président formant avec Jacques Bottard et Jacques Lethiec son premier bureau.

Cette première semaine, le Commandant Delluc fera le voyage de Paris, chargé de mission par le service pour tenter de convaincre le Secrétaire d'État aux Rapatriés Robert Boulin de la nécessité de faire quelque chose pour les supplétifs. Le Ministre n'est pas un mauvais homme, il est plutôt le contraire, tout le monde le dit, pourquoi ne pas le répéter ; le Commandant Delluc lui est présenté, son exposé est écouté, le Ministre manifeste de la compréhension. Mais son Directeur de Cabinet veille au grain et croit nécessaire d'interrompre systématiquement le Commandant Delluc pour évoquer mécaniquement, moderne Pythie en complet veston, les accords d'Évian. D'après lui, il ne peut rien se passer et les supplétifs peuvent dormir sur leurs deux oreilles, les accords ayant tout prévu pour leur sécurité. Après plusieurs interruptions du même style, le Commandant, excédé, remercie le Ministre, s'excuse de lui avoir fait perdre son temps et, réglementairement, prend congé.

À Alger, imperturbables, nous continuons tous à organiser les départs des groupes dont nous nous étions chargés.

Pierre André et moi-même devons accueillir les cinq familles des SAS de Tizi-N-Tleta, de Bou-Nouh et de Pirette auxquelles nous étions allés plusieurs fois rendre visite en Kabylie. Ils prennent le train en touristes en quelque sorte, pour Alger, vingt-cinq personnes : cinq hommes, des femmes couvertes de tissus bariolés, des enfants effarés, des nourrissons, un vrai convoi de révolution. Nous retrouvons Pierre André à la gare mais nous n'étions pas seuls, l'Algérie de ces jours-là se trouvait partagée en puissants comités d'accueil ; la gare d'Alger était contrôlée par le FLN et par les CRS disposés en deux échelons ; le voyageur qui descendait du train tombait d'abord sur les représentants des maîtres de l'Algérie Nouvelle qui le contrôlaient puis il devait passer le barrage des représentants de la République, locataires en fin de bail.

Nous connaissons quelques instants d'angoisse au passage du premier cordon. Nous avançons au culot encadrant avec assurance et autorité nos Kabyles désemparés. Nous passons. Les CRS aussi nous laissent passer. Nous chargeons tout notre monde dans nos véhicules, le refuge est prévu à Sidi-Ferruch, il faut passer par El-Biar parce que le centre d'Alger est interdit aux Musulmans par l'OAS, dont les tireurs surveillent tous les passages et n'hésitent pas à ouvrir le feu. Nous arrivons ▶

(suite de la page 5

sans encombre à la cabane dans les vignes où nous avons choisi d'installer nos gens le temps d'attendre l'embarquement.

À peine les familles sont-elles descendues, qu'une voiture se présente chargée d'une demi-douzaine de types coiffés de chéchias, lourdement armés. C'est l'OAS. Une fois encore tout se passe bien ; après contrôle, les hommes de feue l'Algérie Française nous quittent en nous souhaitant bonne chance. Bientôt prévenus, les parachutistes cantonnés dans la pinède de Sidi-Ferruch assureront spontanément la protection du groupe ; Ils les embarqueront même dans leurs camions pour les conduire au port trois ou quatre jours plus tard à bord du « Ville de Bordeaux ».

Sitôt nos amis en sûreté, je redescends sur Alger, je passe comme presque chaque jour au Gouvernement Général, m'entretenir avec les responsables du Service. La consternation règne et l'on me tend sans un mot la note officielle, datée du Rocher Noir, le 12 mai 1962, adressée à Monsieur le Colonel Inspecteur Général des Affaires Algériennes et signée par le Colonel Buis, Directeur du Cabinet Militaire du Haut Commissariat de la République en Algérie - cette note, sous son timbre officiel, a pour objet l'établissement en Métropole de familles musulmanes : « *le Ministre d'État chargé des Affaires Algériennes a appelé l'attention du Haut Commissaire sur certaines initiatives prises en Algérie pour organiser l'émigration et l'installation en Métropole de familles musulmanes désireuses de quitter le territoire algérien* ».

C'est ainsi que le 9 mai, vingt-sept familles d'ex-moghaznis de la région de Béni-Saf ont quitté Oran pour s'installer dans la région de Dijon.

Or, dans la conjoncture actuelle on ne peut laisser à une autorité quelconque l'initiative de mesures de ce genre qui ne peuvent relever que de décisions prises à l'échelon du gouvernement.

Le transfert en Métropole des Français Musulman effectivement menacés dans leur vie ou dans leurs biens, s'effectuera sous la forme d'une opération préparée et planifiée.

J'ai en conséquence l'honneur de vous demander de bien vouloir prescrire à tous les cadres placés sous vos ordres de s'abstenir de toute initiative isolée destinée à provoquer l'installation des Français Musulmans en Métropole. Il vous appartient seulement d'instruire les demandes émanant des personnels demandant à se réfugier en Métropole et de me transmettre vos propositions qui seront présentées au Secrétariat d'État aux Rapatriés.

La note est effarante, mais il y a pire ; celle de Louis Joxe, Ministre d'État chargé des Affaires Algériennes et destinée à Christian Fouchet :

« *Les renseignements qui me parviennent sur les rapatriement prématurés des supplétifs indiquent l'existence de véritables réseaux tissés sur l'Algérie et la Métropole dont la partie algérienne a souvent pour origine un chef de SAS. Je vous renvoie au fur et à mesure la documentation que je reçois à ce sujet. Vous voudrez bien faire recherche tant dans l'armée que l'administration les promoteurs et les complices de ces entreprises et faire prendre les sanctions appropriées. Les supplétifs débarqués en Métropole en dehors du plan général de rapatriement seront, en principe, renvoyés en Algérie où ils devront rejoindre avant qu'il soit statué sur leur destination définitive le personnel déjà regroupé selon les directives du 7 et 11 avril. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de la sédition comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont demeurés fidèles ; il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure mais ce qu'il faut surtout obtenir c'est que le gouvernement ne soit plus amené à prendre de telles décisions* ».

Nous sommes bien placés pour savoir que le plan général dont le Colonel Buis fait état n'a pas d'existence effective. « Promoteurs et complices » de cette entreprise de sauvetage d'une parcelle de l'honneur national, de telles menaces, loin de nous arrêter, ne peuvent que nous inciter à contre-attaquer sans attendre. Je prends dans l'heure qui suit l'avion pour Paris, afin de riposter le plus rapidement possible puisque nos convois vont partir dans vingt-quatre heures et qu'ils risquent d'être refoulés.

À Paris, toute l'équipe se mobilise, Jacques Lethiec a eu connaissance de la note de Louis

Joxe à Christian Fouchet. Nous rencontrons, Jean-Yves Alquier et moi, le rédacteur en chef de « Combat », Philippe Tesson, qui nous promet son appui. Il tiendra parole.

Une « revue de presse « fait suite, citant des articles pour ou contre le rapatriement des harkis. « Le Monde » dans un article de Jean Planchais intitulé « De l'entraide à l'utilisation des Harkis en Métropole » insinue que l'on faisait venir en Métropole des groupes supplétifs « *pour les mettre au service de l'OAS* ». Autre insinuation : « *le gouvernement s'efforce d'empêcher que l'installation de Harkis en France ne soit exploitée à des fins politiques* ». Un journal communiste de la région de Béziers titre : « Monsieur le Comte reçoit ses tueurs dans ses châteaux »...

... Il était temps d'organiser le sursaut. Le 22 mars, pendant que « Combat » et « Nation Française » étaient sous presse, le « Ville de Bordeaux » accostait à Marseille. Parmi les rapatriés, les familles de Bou-Nou et de Tizi N'Tleta accompagnées jusqu'au bateau par les parachutistes de Sidi-Ferruch et convoyées pas Pierre André....

Les pauvres gens convoyés par Pierre André prennent le train, ils transitent par Béziers où mes parents prennent en charge deux moghaznis de la SAS d'Aomar et ils continuent sur la Bretagne où leur ancien chef de SAS, le Capitaine Guérin, leur a trouvé travail et logement. Ils arrivent en gare de Redon le 22 au soir, impatients de prendre contact avec les Français qui les attendent. Ils trouveront en effet des Français pour les accueillir mais en uniforme et en armes, venus, non pour leur rendre les honneurs mais pour les refouler conformément aux ordres comme leur expliquera le Sous-Préfet de Redon dont la gare est encerclée par la police. Pierre André nous téléphone immédiatement. Nous nous précipitons à l'Assemblée Nationale, nous alertons le député kabyle Loulalène. Ce colosse facilement tonitruant ne se fait pas prier pour appeler le Sous-Préfet.

Se présentant comme le député de citoyens injustement retenus, il menace en hurlant le fonctionnaire transi : « *j'arrive avec les journalistes* ». L'affaire se dégonfle, personne n'est refoulé et « Le Figaro » rend compte le lendemain, le plus civilement du monde, de l'accueil amical par toutes les autorités, les corps constitués et la population de Redon, d'Algériens qui « ont choisi la France ». Les intentions de refoulement du ministre d'État chargé des Affaires Algériennes n'auront désormais plus de suite.

Un arrêté de Bernard Tricot, Délégué du Haut Commissaire, contresigné par le Préfet de Police d'Alger pourra bien le 1er juin interdire à Pierre André « l'entrée et le séjour en Algérie comme de nature à entraver l'action des pouvoirs publics » le mouvement est désormais lancé.

Encore faut-il que nous puissions faire évacuer, et évacuer rapidement, les supplétifs rassemblés.

Revenu à Alger je m'y emploie rapidement. Le dimanche 3 juin au matin je suis chez Laurent Schiaffino, Sénateur d'Alger, pour faire avec lui le point des rassemblements et des évacuations qui vont faire l'objet d'un télex adressé à Henri Bégasse, Président de la Commission de la Défense Nationale à l'Assemblée : « *Je viens attirer votre attention sur l'extrême urgence que présente le transport et ultérieurement le reclassement en Métropole des anciens harkis, Moghaznis et civils français de souche nord africaine menacés* »....

Le message énumère ensuite de nombreux cas de regroupement de supplétifs avec leurs familles menacées par le FLN pour conclure que le plus urgent « *est de procéder à une évacuation immédiate, donc de disposer de moyens de transport* ».

Nicolas d'Andoque poursuit : j'arrive à Paris le 5 juin au soir. Je me précipite à l'Assemblée Nationale... *Jean-Yves Alquier et Olivier d'Ormesson entourent le Bachaga Boualam qui met la dernière main à son discours... Tard dans la soirée le Bachaga monte à la tribune : « depuis dix-huit mois ma place a été parmi les miens là-bas en Algérie ; pendant ce temps vous arrêtiez notre destin, je viens vous le demander : qu'avez-vous fait pour nous ? J'ai servi la France après mes pères pendant cinquante six ans, j'ai donné au pays un de mes fils. J'ai été loyal jusqu'au bout, j'ai engagé tous les miens. Avec eux, au prix de lourdes pertes, nous avons dé-*

(suite de la page 7

truit la rébellion dans une immense région et aujourd'hui je pourrais vous le dire, vous nous avez livrés. Nous avions gagné et vous nous avez désarmés. Nous avions battu l'ALN et vous l'avez implanté. Nous avions choisi, nous nous étions autodéterminés, et vous nous laissez exterminer ». Il continue : « *maintenant nous n'avons plus qu'une alternative, ou nous laisser égorger ou fuir vers la Métropole pour sauver nos enfants. Nous avons dû partir protégés pour quelques heures encore par l'armée française. Derrière nous montait le drapeau vert et blanc de FLN. Nous laissions le sol natal et les hommes qui se sont battus avec nous, c'est vers eux que va notre pensée* » ; il concluait « *mais il ne s'agit pas seulement de sauver ces hommes, il s'agit dans ce désastre de sauver l'honneur de notre patrie* ». Le Monde écrira « de vifs applaudissements éclatent sur de nombreux bancs sauf sur ceux de l'UNR. Debout, les Députés « Unité de la République et les Indépendants » font une ovation au Bachaga Boualam ».

À Paris, il nous faut organiser l'Association, la faire connaître pour rassembler les anciens du Service et toutes les bonnes volontés.

Nous avions dès le 18 mai 1962, c'est-à-dire le jour même de la création de l'association, rédigé une circulaire à l'attention de nos camarades....

Avec l'appui de la Maréchale de Lattre, l'Association s'installe dans l'Hôtel de Rhin et Danube. Un secrétariat va se former spontanément, qu'animeront d'anciennes Attachées Féminines des SAS et des Assistantes Sociales. Un ambassadeur n'hésitera pas à devenir un spécialiste de la ronéo et à se faire, au besoin, porteur de plis et de paquets. Sa Croix de Compagnon de la Libération côtoiera les Valeurs Militaires des jeunes officiers qui se sont à nouveau mobilisés. Notre circulaire, les communiqués passés dans les journaux, un appel largement diffusé portent rapidement leurs fruits. Inondés de coups de téléphone, nous commençons à recevoir des dons, des propositions de logements, des offres d'emplois.

En prévision du froid d'hiver, de jeunes femmes se mettent en charge de constituer un vestiaire pour habiller à l'européenne et chaudement femmes et enfants. Après avoir côtoyé l'indifférence, l'abandon, la lâcheté, une immense vague d'amitié et de générosité nous redonne le courage de continuer notre action. À Béziers, dès le début de ce mois de juin 1962, en courant continu, des musulmans, des pieds-noirs, des métropolitains vont se succéder. Parents et amis se sont rassemblés pour ouvrir des maisons et accueillir les rapatriés hébétés par une évacuation dramatique. Le sort des supplétifs n'était pas alors ma seule inquiétude. Il me fallait aussi et surtout assurer la sécurité de l'entreprise dont j'avais la charge à Alger.

L'insécurité y régnait depuis plusieurs semaines. Des ingénieurs d'usines voisines avaient été enlevés. Je devais mettre les ateliers en congé à la veille de l'indépendance. Il me fallait aussi organiser le rapatriement provisoire ou définitif des cadres et trouver des points de chute en Métropole pour les pieds-noirs. Mais on était en juin, les vacances approchaient, la France dans son immense majorité n'allait pas changer ses habitudes estivales parce qu'un million de malheureux ayant tout perdu, tout quitté, déferlaient accablés de peur et de fatigue. Je ne trouvais quasiment aucune aide auprès des services sociaux, l'ensemble de ceux-ci étant mobilisés pour organiser les colonies de vacances...

Alors, ce fut ma famille encore, qui organisa l'accueil des cadres de mon entreprise et les hébergea à leur arrivée. Et puis, des dizaines de familles débarquent, que je n'avais jamais vues mais qui avaient pour seul viatique mon adresse à Béziers. C'est un jour le Maire de Canrobert qui avait entendu parler de moi à Ain Beïda ; il rapporte le drapeau de sa commune mais aussi la vision d'horreur des Harkis égorgés devant le monument aux morts de la petite ville. C'est lui qui nous a apprit le suicide du Mokadem de la SAS.

C'est le Sous-officier Adjoint d'une SAS de l'arrondissement qui arrive avec sa famille. Nous l'hébergeons, il va se joindre à l'équipe.

C'est Addou, Musulman, un ancien attaché civil des Affaires Algériennes, devenu Maire de sa commune en Oranie...

Ce va-et-vient de personnes ainsi accueillies, informées et dépannées ne pouvait pas laisser indifférent le Pouvoir. Imman-

quablement mes parents virent arriver un jour l'inévitable voiture noire immatriculée dans les Bouches-du-Rhône. Les Inspecteurs de la DGRST, venus enquêter sur une nouvelle subversion, s'en trouvèrent aussi rassurés que gênés. Ce sont aussi des appels au secours, à la veille de l'indépendance, en pleine nuit, une Directrice d'école d'Ain-Beïda, Mademoiselle Roussel, téléphonera de Bône à mes parents, elle est la seule européenne, avec des centaines de familles de supplétifs, près de mille personne, abandonnées dans un camp de transit à l'extérieur de la ville ; les CRS sont partis, les gendarmes aussi, l'insécurité est totale et rien n'est prévu pour l'évacuation. Mes parents m'alerteront en pleine nuit. J'appellerai sur l'heure Portolano. Le Député de Bône obtiendra l'envoi de deux barges de la Marine qui embarqueront tous ces gens.

De tels actes n'ont pas pu se compter, ils n'ont pas pu hélas sauver tout le monde. Ils auront du moins sauvé quelque chose. Peu à peu les nouvelles reçues de l'Algérie modifient les habitudes, dérangent les prudents, soufflent sur les tiédeurs ; l'Armée se ressaisit et commence en Algérie à ouvrir ses cantonnement aux rescapés des massacres qui a commencé ; en France on installe des moyens d'accueil au Larzac d'abord.

Mais le Pouvoir tente encore de se justifier. À Paris, aux attaques des Députés qui dans des questions orales, s'indignent du contenu de sa note, le Ministre d'État chargé des Affaires Algériennes, répond : « *qu'il fallait faire respecter la discipline. Nous ne pouvions tolérer que des initiatives individuelles se substituent aux Pouvoirs Publics sans aucune garantie de sécurité puisqu'aucun contrôle ne pouvait être effectué au départ* ». Aux interrogations sur le destin des supplétifs il répond que « *l'essentiel des Harkis, vingt et un mille, ont demandé à être licenciés. S'agissant des moghaznis dix neuf mille sont rentrés chez eux* ». Le ministre d'État conclut « *je ne me prêterai pas à une discussion pour ce qui est du procès de tendance qui m'est fait* ».

Monsieur Boulin, Secrétaire d'État aux Rapatriés tient à donner des indications plus chiffrées estimant à dix mille cinq cent personnes, femmes, enfants et vieillards compris, l'ensemble des musulmans menacés en Algérie. Il énonce les chiffres que nous avons nous-mêmes nommément cités. Pour faire bon poids, il ajouta même les mille personnes arrivées le matin même de Bône dont nous avons vu de quelle façon elles avaient failli être abandonnées. Au Rocher Noir, même souci de justification. Le 4 juillet 1962 un colonel proche du Haut-Commissaire répond à un ancien officier supérieur des Affaires Algériennes : « *avec un fort retard dont je m'excuse je réponds à votre lettre du 27 mai, je tiens à vous répondre non seulement pour m'excuser et par courtoisie mais plus encore en raison même de l'importance du sujet vous ne me ferez pas pour autant dire que cette histoire de rapatriement de harkis n'a pas été outrageusement politisée. Moins encore, vous ne me ferez pas dire que les officiers de SAS jeunes ou vieux ont davantage le sens de l'honneur que le Ministre des Affaires Algériennes, le Haut-Commissaire, le Général Commandant Supérieur et leurs proches collaborateurs. En s'opposant aux initiatives privées, ces grands commis de l'État n'entendaient pas restreindre les possibilités, donc le nombre de départ ; à quelques exceptions près, tous ceux qui voulaient partir sont partis, je suis même certain que beaucoup sont partis qui ne l'auraient point fait sans pression, dont je reconnais souvent qu'elles étaient bien intentionnées. Il faudra les rapatrier en Algérie et j'admets que c'est tout de même un moindre mal.*

La vérité est qu'au moment où tant de braves gens et nombre de jolis salauds s'agitaient fébrilement autour des rapatriés potentiels, la liste nominative de ceux-ci était déjà faite, leur regroupement dans des camps (à partir du 10 mai) entrepris, leur embarquement préparé.

En dépit d'une intoxication, puisqu'elle s'est propagée jusqu'à vous, l'œuvre d'honneur et de justice que constituait le rapatriement des Musulmans menacés a été largement conçue, minutieusement conduite et intégralement réalisée ».

Ce plaidoyer colérique, cet étrange amalgame entre les degrés de la hiérarchie et ceux de la vertu se passent de tout commentaire.

À Tablat, au même moment, cinquante des soixante-dix mo-

(suite de la page 9)

ghaznis de cette Sous-préfecture étaient martyrisés avec leurs femmes et leurs enfants; les officiers du 23ème RA et les chefs de SAS de l'arrondissement auraient été bien inspirés d'exercer quelques pressions sur leurs hommes pour les soustraire à leur supplice en les conduisant à l'abri d'un cantonnement militaire.

Nous avons reçu plusieurs témoignages qui nous permirent de reconstituer la situation à Tablat abandonnée sur ordre par la 23ème Régiment d'Artillerie le 28 juin. Le 1er juillet, les manifestants encadrés par le FLN encerclent la cité harki alors que reste dans cette petite ville un juge de paix et des gendarmes qui tenteront en vain d'intervenir. Les hommes extraits du cantonnement, furent promenés dans la ville, suppliciés puis mis à mort. La liste nominative de trente d'entre eux reste en notre possession.

À Tablat cinquante harkis sur soixante-dix... il y avait deux cent dix mille supplétifs en Algérie. On nous dira un jour pour expliquer ce refus, cette indifférence, cet abandon, cette lâcheté, qu'on a voulu éviter à la France une inondation de déracinés, inassimilables et forcément malheureux. Il n'y a pas de nation morale, la France en tous cas n'était plus une nation morale.

Le jour de l'indépendance nous avons été quelques uns à porter les insignes extérieurs du deuil ; j'ai porté ce deuil six mois, le deuil de l'Algérie dira-t-on, non, le deuil d'une certaine idée que je me faisais de la France.

Le 1er juillet 1962, une nouvelle nation apparaît à la surface du globe. Ceux de nos supplétifs qui sont restés en Algérie, pourtant français à part entière depuis le 4 juin 1958, sont devenus des Algériens ; ainsi en avaient décidé quelques semaines auparavant les négociateurs d'Évian. Quelques millions d'êtres humains venaient en un instant inexorablement de changer d'étiquette, parce qu'une minorité agissante en a lassé une autre. Pourtant nous étions victorieux sur le terrain. Victorieux mais fatigués.

À quoi bon cette victoire qu'exigeait chaque journée depuis sept ans s'étaient demandés les vainqueurs ? Derrière eux se glissaient les comptables calculant déjà l'usage futur de tout l'argent qu'on dépensait « là-bas » : on avait choisi le forfait.

Et voilà pourquoi à partir du mois de juillet ceux de ces Algériens qui s'étaient engagés avec nous et qui n'avaient pu nous rejoindre étaient voués à prendre une nationalité qu'ils ne demandaient pas, voilà pourquoi ceux d'entre eux qui craignaient le pire n'avaient plus qu'à l'attendre ; on leur avait dit, à tous, on nous avait dit à nous autres, qui nous inquiétions pour nos hommes, leurs femmes, leurs enfants : tout ira bien ; il y a les accords d'Évian, tout y est prévu ; on ne saura jamais combien de vies coûta cette prévision totale.

Le problème consistait maintenant à sauver ceux qui pouvaient l'être encore.

Les Accords d'Évian avaient bien prévu que les Musulmans désireux de passer en France y passeraient à loisir mais ils n'avaient pas précisé que les troupes françaises devaient s'engager pour leur protection, pour les soustraire à la vengeance de ceux surtout qui voulaient se dédouaner de ces inévitables maquisards de la dernière heure que le « moudjahid » appellerait, plus tard, « les résistants du mois de mars ».

Des chefs de corps ou des commandants d'unités accomplirent leur devoir d'assistance à personne en danger de mort au risque de se voir désavouer. Mais d'autres, hélas appliquèrent à la lettre les instructions reçues.

Le Général de Brébisson, Commandant Supérieur des Forces Armées Françaises en Algérie, donnera des instructions précises aux Chefs de Corps dès le mois d'août 1962. Il les réitérera quelques semaines plus tard : « *Je vous demande de n'accorder asile que dans des cas exceptionnels...* » et il ajoutait : « *le Ministre m'a fait savoir que les possibilités d'absorption de la Métropole en hiver seraient après les derniers départs prévus largement saturées* ».

Des milliers de français furent donc assassinés aux portes des cantonnements de l'Armée Française. C'est là encore un crime inexpiable...

Extrait du livre de
Nicolas d'Andoque
« Guerre et Paix en Algérie »
Société de Production
Littéraire 1977
(édition épuisée)

94e année. — N° 118. Le Numéro : 0,20 NF Vendredi 18 Mai 1962.

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS
ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

14 mai 1962. Déclaration à la préfecture de police. **Association des anciens des affaires algériennes, dite « Les S. A. S. » (section administrative spécialisée).** But : regrouper tous ceux, Européens et musulmans, qui ont participé, à quelque titre que ce soit, à l'action des affaires algériennes, leur venir en aide à eux et à leur famille, et notamment faciliter leur établissement en métropole. Siège social : 6, rue Marié-Davy, Paris.

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES STATUTS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGERIENNES dite "LES S.A.S. " -

Je soussigné François REVERCHON, Attaché de Direction à la Compagnie Française de Courtage et de Commission,

déclare une Association régie par la loi de 1901, dont le titre est :

"ASSOSICATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGERIENNES dite "LES S.A.S."

Le but de cette Association est :

1°) de conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis, du Service des Affaires Algériennes sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir et de l'idéal du service. Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalisations des S.A.S. et des S.A.U.

2°) conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France. Permettre par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographie et autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3°) de rassembler tous ceux qui animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes, à quel que titre que ce soit. Venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuves, et orphelins), une aide morale et matérielle. S'attacher à soulager les souffrances causées par les évènements d'Algérie et, entre autres, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole. Défendre en outre les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Le Siège Social de l'Association est établi, 6, rue Marié Davy - PARIS XIVème

Le Conseil d'Administration est composé de :

1) REVERCHON François, Président
Attaché de Direction
né le 27-1-34 à BOULOGNE-s/SEINE
Domicile :

2) LETHIEC Jacques, Vice-Président
Attaché d'Administration
né le 8-2-33 à PARIS
Domicile :

3) BOTTARD Jean, Secrétaire Général
Electronicien
Né le ~~8-2-33~~ 7-7-33 à PHU-LANG-THUONG (Nord-Vietnam)
Domicile : 8, avenue de la Grande Armée - PARIS 17ème
Tel. GAL. 82-96.

Fait à Paris, le 14 mai 1962
Le Secrétaire Général

BOTTARD Jean

L'HISTOIRE D'UN «PETIT

PAR PIERRE

Notre camarade, mokkadem à la SAS de Cheurfa-Fetzara (Bône) 57/59, a cédé à mes instances et m'a envoyé le récit de son expérience.

«Le temps commence à presser pour vous raconter mon histoire...

J'appartenais au 3/3 Régiment de Tirailleurs Sénégalais stationné pas très loin de la frontière tunisienne.

Depuis novembre 1957, chef du maghzen de trente hommes de la SAS de Fetzara en tant que mokkadem jusqu'en juin 1959.

Avec mon groupe de Tirailleurs Sénégalais, j'avais eu plusieurs fois l'occasion d'assister le Chef de SAS pour essayer de récupérer deux moghaznis en fuite.

À la suite de cela, un jour, celui-ci a demandé à mon commandant de compagnie et mon chef de section de me rencontrer. Je pense qu'ils en avaient déjà discuté. L'entretien fut bref, dans la foulée je partais avec lui pour Fetzara.

Arrivé sur place il me présenta au personnel militaire et civil et surtout aux moghaznis qui pour certains d'entre eux commençaient un peu à me connaître. Tout le monde semblait heureux de ma venue.

Pendant mon séjour à la SAS de Fetzara j'y ai connu trois officiers. Sur des documents saisis mon nom figurait entouré. Ils y indiquaient que mon attitude était dangereuse, consacrant beaucoup de temps à la population.

Un dimanche de juillet 1958, un village avait son puits à sec. En accord avec le Chef de SAS, j'ai décidé d'aller l'approfondir avec l'aide de moghaznis.

Après avoir sécurisé le site, nous nous sommes mis au travail. Il y avait à peine une heure que nous creusions que le chef de village me demanda de partir immédiatement. Je ne me suis pas posé de question, j'ai donné l'ordre de rejoindre les chevaux rapidement.

Arrivé à la SAS, j'ai rendu compte, en proposant d'y retourner avec un groupe renforcé de cavaliers. Le Chef de SAS a décidé de n'y aller que le lendemain matin.

Le lundi matin un groupe de cavaliers est sorti pour inspecter les environs du village ; sans qu'ils puissent faire le moindre geste, deux moghaznis sont tués.

De la SAS nous avons entendu la fusillade; immédiatement, le premier groupe commandé par le Chef de SAS, car j'étais un très mauvais cavalier, et le second par moi-même dans deux véhicules.

Ce jour là j'ai eu très chaud car un rebelle m'avait mis dans sa ligne de mire et c'est un moghazni qui a tiré le premier. Merci encore à lui aujourd'hui.

Localisation de la SAS de Fetzara et Nechmeya

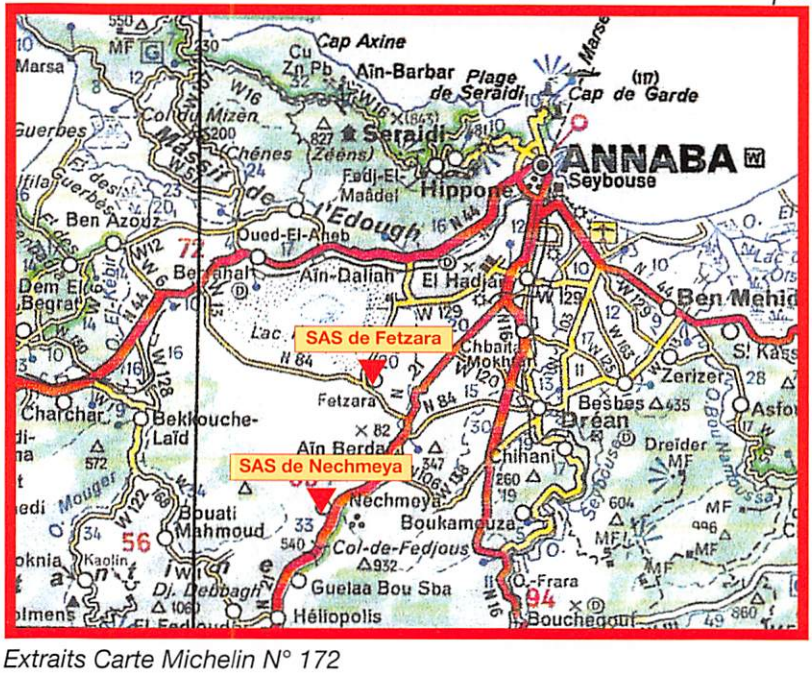

Extraits Carte Michelin N° 172

APPELÉ DU CONTINGENT»

ANTOINE

Le rebelle a laissé quelques traces de sang sur l'arbre sur lequel il était appuyé. Jamais il n'a pu être retrouvé.

Je quittais la SAS de Fetzara avec un départ prévu pour le jeudi 9 juin 1959. Mais j'avais l'impression de fuir.

J'ai voulu, de nuit, faire une dernière sortie dans les lieux que je connaissais bien mais, naturellement, le Chef de SAS a refusé.

J'ai insisté en disant que c'était une dernière fois que je pouvais dire adieu à tout le monde.

Départ prévu pour une heure du matin avec une marche de deux heures avec une pose de une heure. Après une petite discussion avec mon guide, nous reprenons notre marche en sens inverse par une autre piste.

Au bout d'une heure de marche, l'homme de tête s'arrête brutalement en me signalant qu'un groupe d'une vingtaine d'hommes se dirige droit sur nous.

Normalement tous les postes étaient prévenus que la SAS était dehors avec un itinéraire précis. Avec mes jumelles de l'époque, impossible de voir qui ils étaient.

Aussitôt par radio je déclenchais l'alerte. Je reçois l'ordre formel de m'installer sur place et d'attendre les ordres.

La SAS après avoir consulté tous les postes environnants dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres conclue que nous avions bien affaire à un groupe de rebelles.

Je rends compte que dans une heure maxi, sauf imprévu, ils sont sur nous.

Deux avions seront sur place dans les vingt minutes ; préparez signalisation au sol.

Le jour commençait à poindre mais on ne voyait plus les hommes ; le pilote leader me demande de m'identifier, puisqu'il connaît ma position.

Le pilote repasse en faisant un battement d'aile et s'éloigne.

Appel de la SAS qui me signale que les hommes étaient une harka qui s'était perdue dans notre secteur. Mais il faut dire que quelques mois auparavant cette même harka s'était déjà perdue dans un autre secteur. Nous avions eu deux blessés graves.

En réalité, nous sommes passés à deux doigts d'une grave méprise. Sur les conseils du Chef de SAS, c'était la première fois que nous avions un poste radio pour une sortie nocturne. De notre escapade de nuit, je peux vous dire que je leur ai fait passer une sacrée nuit !

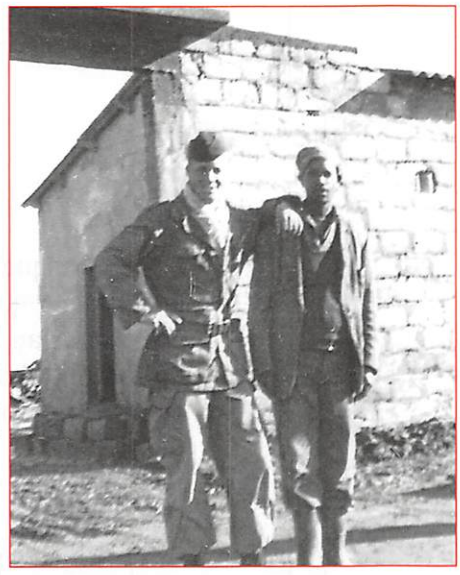

Pour cette dernière sortie, toutes les précautions avaient été prises. Sans notre poste radio, je ne sais toujours pas ce qui se serait passé.

Mon départ en compagnie du médecin militaire ne fut annoncé qu'en dernière minute. Les moghaznis se sont rassemblés rapidement pour saluer mon départ. J'avais l'impression de tous les trahir.

Le médecin m'a demandé de regarder une dernière fois ; vous ne pourrez jamais oublier cette image. Beaucoup d'hommes dehors saluent le petit appelé du contingent qui n'a jamais pu aujourd'hui encore oublier tous ces noms et ces visages. Et le médecin rajoute ces mots : « Je vais rouler un peu moins vite, puisque le vent vous fait mal aux yeux ».

Aujourd'hui encore le rideau n'est jamais complètement tombé. Mon grand regret, c'est de n'avoir jamais pu en retrouver un seul.

Isolée comme était la SAS de Fetzara, ils n'avaient pas beaucoup de chance de s'en sortir. **(**)**

À Paris, sur le Monument aux Morts dédié aux moghaznis, harkis, GMS, il manque deux noms de Fetzara ». ■

Ce témoignage d'un « petit appelé du contingent » est le seul que nous ayons publié. Ce sera un hommage à tous ces jeunes sans grade qui ont participé à l'œuvre des SAS, soit comme membres des « noyaux actifs », soit à titre personnel, en offrant leurs services au Chef de SAS voisin de leur Compagnie, dont ils avaient compris la mission. Ces garçons ont laissé aux populations musulmanes du Bled un souvenir que la propagande de nos adversaires ne pourra effacer.

(**) L'intuition de notre camarade a été confirmée par la triste réalité : seulement deux dossiers de moghaznis de Fetzara ont été traités dont l'un concerne un « égorgé raté ». **D.A.**

APPEL

JUSTICE POUR LES HARKIS

Lorsque les destins de la France et de l'Algérie se sont séparés, ceux des musulmans qui avaient fait le choix de la France et servi jusqu'au bout sous notre drapeau l'ont payé de la mort ou de l'exil. La France, en 1962, comme elle l'avait déjà fait en Indochine, a froidement abandonné ses partisans, qui étaient aussi ses ressortissants, à leurs adversaires et à un sort effroyable.

Il y a là une tache indélébile sur notre honneur et dans notre histoire.

Rejetés par Alger, les harkis étaient également repoussés par Paris. C'est à peine si quelques dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont pu échapper au massacre et gagner la métropole, le plus souvent par l'initiative individuelle de quelques hommes courageux qui ont osé désobéir aux consignes déshonorantes données par le gouvernement d'alors. Or ces rescapés n'ont trouvé dans la mère patrie qu'une marâtre qui les a ignorés, humiliés, parqués dans des réserves.

Depuis trente-huit ans, peu de mots, peu de gestes officiels sont venus honorer le sacrifice des harkis. Aucun gouvernement n'a pris les véritables mesures, audacieuses et généreuses, qui s'imposent en faveur de ces victimes innocentes de la décolonisation. Par indifférence, par incurie, par lâcheté, par hostilité même, on a laissé les harkis dans un abandon matériel et moral qui a fait de ces hommes et de leurs enfants, Français à part entière, des marginaux héréditaires. Avoir honte des harkis c'est avoir honte de nous-mêmes.

Nous disons notre solidarité avec les enfants de harkis dans leur combat pour la justice et pour la dignité. Nous attendons du gouvernement actuel qu'il prenne enfin les mesures qui permettront à la communauté harkie, partie intégrante de la communauté nationale, de s'y intégrer socialement comme elle y est depuis le premier jour intégrée affectivement et juridiquement.

Il ne s'agit certes pas ici de privilège, mais de réparation et de devoir de mémoire. Il s'agit d'obtenir pour cette catégorie de français si mal traitée, au delà de l'égalité théorique des droits, la parité réelle des chances.

Nous avons une dette envers les harkis et leurs enfants. Les uns et les autres ont droit dans le double sens du terme à la reconnaissance nationale.

Collectif Justice pour les harkis association loi 1901 internet **www.chez.com/justiceharkis**

LES « HARKIS »
- MEMBRE DU CONSEIL

AbdelKrim Klech, fils d'un sergent chef de l'Armée française qui fut membre des GMS pendant la guerre d'Algérie, né en 1950 dans les environs de Souk Ahras est décédé le 21 septembre 2016. Sa famille, exilée d'Algérie en 1962, transitera par les camps de Saint Maurice l'Ardoise et Rivesaltes avant de s'installer à Narbonne et à Peyrolles en Provence.

Pendant des années, il participera directement à des actions pour faire connaître et reconnaître l'Histoire des Harkis et leurs droits moraux et matériels (par exemple : en 1981 Aéroport de Marignane, en 1986 marche sur Avignon, en 1991 blocage de l'autoroute A96, plusieurs grèves de la faim malgré son diabète...).

Son combat va s'accentuer et prendre une dimension nouvelle et nationale à partir de la grève de la faim d'enfants de Harkis d'août 1997, sur l'Esplanade des Invalides, grève qu'il poursuit seul plusieurs mois à partir de fin 1997 au péril de sa vie.

À cette occasion un appel « Justice pour les Harkis » largement signé (plus de 500 personnalités de premier plan et plus de 5.000 citoyens dans toutes les régions) permet de regrouper dans un mouvement national de revendications (Vérité, Justice, Réparation), la plupart des associations de Harkis et leurs familles, soutenues activement par des sympathisants venant de tous horizons, des associations de Pieds Noirs, des anciens militaires (dont les officiers SAS).

Cette action unitaire autour de demandes collectives auprès des élus et des responsables politiques nationaux a permis sans doute d'influencer ces mesures de reconnaissance que furent l'instauration d'un journée nationale en hommage aux Harkis en 2001 et la loi de 2005 en faveur des rapatriés.

Malgré sa maladie Abdelkrim Klech a continué pendant les dix dernières années avec ses amis, harkis et non harkis, à lutter avec courage, loyauté et opiniâtreté pour faire respecter la mémoire des Harkis.

Celui qui nous quitte aujourd'hui a su inspirer le respect à ses interlocuteurs officiels et gagner l'estime de ses amis et des nombreux sympathisants de la cause des Harkis. ■

Abdelkrim Klech avec les membres de l'Association « Justice pour les Harkis »

C'est avec tristesse
que je vous apprends que mon frère,
Abdelkrim Klech,
s'est éteint au CHU d'Amiens.
Ses funérailles se sont déroulées
à Narbonne - Cimetière ouest rabit
le samedi 24 septembre 2016.
Il a consacré sa vie à la cause des harkis.

Khaled Klech

Cérémonie aux couleurs

Article paru dans la revue « Farac Info » n° 436 - mars 2009

L'expérience originale des SAS a duré sept ans, presque autant que la guerre d'Algérie. C'est déjà souligner qu'elle fut l'un des moyens d'action utilisés pour ramener la paix dans ce malheureux pays. Elle prit naissance en 1955 sur le constat, par les dirigeants de la IVème République, des carences graves de l'administration française dans les trois départements algériens et des discriminations flagrantes dont était victime la population musulmane.

Elle prit fin brutalement en 1962 après que le nouveau maître de la Vème République eut décidé de se débarrasser au plus vite du fardeau algérien.

Les Affaires indigènes (A.I.), une tradition ancienne en AFN

Dès les premières années de la Conquête, il apparut nécessaire d'administrer les populations et d'organiser le développement des territoires passant sous la responsabilité de l'armée française. Tout naturellement, on fit appel à des officiers présents sur le terrain qui se spécialisèrent progressivement.

En Algérie, au milieu du XIXème siècle, on créa les Bureaux arabes ; en Tunisie, les confins saharo-tunisiens furent administrés par le service de renseignement du Sud tunisien ; au Maroc, le même type de service, devenu celui des Affaires indigènes, les «A.I.», développé par le maréchal Lyautey, connut un rayonnement extraordinaire, au point de devenir la base de l'administration initiale du pays et de créer le corps prestigieux des A.I. au képi bleu ciel devenu célèbre avec les Bournazel et autres personnages de légende. Mais à mesure que se transformait l'Algérie. au point de devenir trois départements français, les Bureaux arabes laissèrent la place à l'administration civile pour disparaître complètement entre 1870 et 1880 en Algérie du Nord. En 1954, au moment où commencèrent les événements d'Algérie, seul subsistait au Sahara, dénommé Territoires du Sud, l'administration militaire sous la responsabilité des officiels des Affaires Sahariennes.

Une sous-administration chronique

L'une des causes de la rébellion algérienne et l'une des raisons de son succès initial dans les zones montagneuses ont été la sous-administration que subissait de manière criante la population musulmane dans la profondeur du pays : inadaptation des statuts, insuffisance et manque de formation et de motivation des fonctionnaires civils, carence des infrastructures, défaillance des services scolaires, sanitaire et social. En effet, si les trois départements algériens Alger, Oran et Constantine, fonctionnaient théoriquement comme en Métropole avec leurs services préfectoraux et leurs sous-préfectures, les communes étaient administrées différemment selon qu'elles étaient de «Plein Exercice» comme leurs homologues de l'Hexagone ou «Communes Mixtes» sous la tutelle d'administrateurs civils.

Les autorités d'Alger en tirent immédiatement les conséquences. Parallèlement au quadrillage militaire qui s'étend rapidement sur l'ensemble de l'Algérie et en toute priorité dans les massifs montagneux où s'est développée la rébellion, il est mis en place auprès des communes mixtes une administration spéciale sous responsabilité civile. Son objet est aussi de lutter contre les agissements du FLN, mais en le combattant directement sur son propre terrain, celui du contrôle de la population dans les zones d'accès difficile et dangereux qui ne peuvent être constamment protégées par la présence des forces de l'ordre. Dès le début de 1955, les premières expériences sont menées là même où a pris initialement corps la rébellion en novembre 1954, le massif des Aurès où le Général Parlange, un ancien des A.I., cumule les pouvions civils et militaires.

PPELÉS « LES SAS »

OIS LESCEL

L'organisation originale des SAS

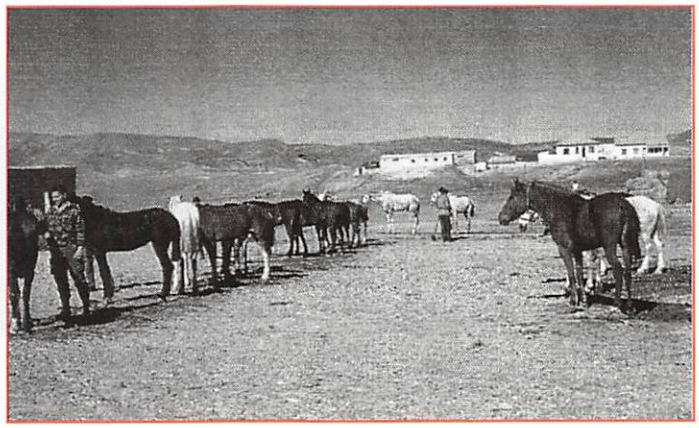

Ainsi sont créées à l'été 1955 les premières Section Administratives Spécialisées (SAS). Le général Padang fait naturellement appel à d'anciens officiers et sous-officiers des A.I. du Maroc. Sous l'impulsion de Jacques Soustelle, devenu Gouverneur Général de l'Algérie, les SAS sont implantés en priorité dans le Constantinois, puis s'étendent dans l'Algérois, principalement en Grande Kabylie. A la fin de 1961, elles seront plus de 700, réparties sur toute l'Algérie, avec des échelons de liaisons auprès des préfectures et des sous-préfectures dont le nombre, entre temps, aura été accru.

En volume, le personnel militaire affecté aux SAS demeure modeste, comparé à l'ensemble des forces armées engagées en opérations. Au début de 1960, sur un total voisin de 400.000 hommes, les SAS en utilisent 21.000 dont 1.300 officiers et 590 sous-officiers auxquels s'ajoutent 2.800 attachés (radios, secrétaires, interprètes, infirmiers). La sécurité des SAS assurée par les moghaznis totalise 20.000 hommes payés sur le budget civil alors que les harkis, bien plus nombreux (60.000) employés par le unités de secteur, le sont sur le budget militaire.

Une SAS regroupait en moyenne entre 6.000 et 10.000 habitants et étendait sa responsabilité sur une circonscription variable selon la densité de la population, entre la centaine de kilomètres carrés pour les montagnes du Tell, les plus peuplées et le millier pour les zones présahariennes les plus réduites.

Commandée par un capitaine ou un lieutenant, la SAS type disposait d'un sous-officier d'active, de personnel civil (secrétaire, comptable. radio, assistante médico sociale. chauffeur, interprète) et d'un élément de protection, le maghzen, constitué de trente à cinquante moghaznis. Pour les SAS plus importante, le chef de SAS pouvait avoir, en outre, un adjoint, le plus souvent du Contingent, sous-lieutenant ou aspirant volontaire, qui assurait l'intérim du chef de SAS. Toute une étude pourrait être consacrée au choix et à la personnalité de ces jeune officiers de réserve, appelés ou rappelés, qui montrèrent à leur poste des qualités exceptionnelles de dévouement et de compétence et qui, en tout cas, furent tous marqués par leur expérience. Plusieurs Pieds-Noirs avaient été sélectionnés pour leur connaissance du pays et de la langue arabe mais on y trouvait le plus souvent des jeune gens venant de Métropole passés par une affectation initiale en corps de troupe, certains sortant de l'ENA, de l'École de France d'outre-mer (ex-École coloniale) ou des séminaires.

Cette SAS type, en prenant du succès local, pouvait être agrandie par l'adjonction d'un dispensaire familial ou d'une infirmerie et justifier alors de l'affectation en propre d'un médecin auxiliaire venu lui aussi du Contingent. Enfin, une école primaire venait souvent compléter les moyens de la SAS avec, là encore, de jeunes instituteurs appelés ou des jeunes filles sous contrat, tous volontaires pour servir dans ces conditions particulièrement difficiles.

Les moyens de la SAS devaient permettent un minimum d'autonomie. Des moyens radios la reliaient à la fois aux unités militaires locales et à l'autorité civile. Un véhicule léger et deux ou trois camionnettes, souvent d'origine commerciale, permettaient d'assurer les liaisons et les transports de nécessité et les mouvements de protection ou d'intervention du maghzen. Quelques chevaux de selle, parfois des mulets pouvaient venir compléter ces moyens de déplacement.

Cependant, la solidarité d'armes a joué très largement en ▶

(suite de la page 17)

faveur des chefs de SAS de la part des officiers des unités de secteur qui avalent conscience de l'isolement de leurs camarades au képi bleu ciel. Les SAS ont ainsi bénéficié des moyens de transport, des outillages moyens et lourds du Génie et souvent de la main d'œuvre militaires pour travaux occasionnels.

Chef de SAS au contact de ses administrés

Les multiples missions des SAS

Après une brève expérimentation dans le massif des Aurès, les décisions sont rapidement prises. Un arrêté du 26 septembre 1955 crée le service des Affaires algériennes (A.A.) rattaché directement au cabinet militaire du Gouverneur général. Il est constitué d'officiers «destinés à assurer toute missions d'encadrement et de renforcement des personnels des unités administratives et des collectivités locales». Une formulation assez vague qui permet le cumul de multiples missions en fonction des situations locales.

Et, de fait, si la mission principale est de lutter contre la sous-administration générale dont sont victimes les populations musulmanes en reprenant d'abord contact avec elles et en rétablissant leur confiance, il s'agit bien, en objectif final, de lutter contre la pression et le contrôle exercés par le FLN sur celles-ci, ainsi que le précise Jacques Soustelle «*il faut reprendre pour ainsi dire à l'envers le travail des fellaghas. Ils terrorisent ? À nous de rassurer. Ils désorganisent ? À nous de réorganiser. Ils brisent le ressort des populations pour les empêcher de se défendre ? À nous de leur rendre le goût et la possibilité de résister*».

Les missions administratives

Les chefs de SAS détachés auprès de l'administration civile et placés directement sous les ordres du sous-préfet, représentent le pouvoir central auprès des populations dans les domaines administratif, économique et social. Ils deviennent officiers d'état civil. En outre, en 1957, un décret leur attribue les pouvoirs de police judiciaire.

Mais leur pouvoir administratif ne cesse de s'étendre. En effet, une réforme administrative supprimant les communes mixtes pour les remplacer par celles de plein exercice intervient en 1956. Il est alors demandé aux officiers SAS de combler le vide provisoire en assurant la tutelle des nouvelles communes créées sur le modèle des communes métropolitaines par la recherche et la formation de délégués de la population en attendant la venue d'une période, après pacification, qui permettra l'élection de véritables municipalités.Ils doivent aussi prendre en charge le recensement et la mise en ordre de l'état civil et participer à la mise en place de la réforme communale.

À partir de 1958, apparaît une troisième phase d'extension des tâches administratives des SAS. Avec l'arrivée au pouvoir du Général De Gaulle et l'adoption du Plan dit de Constantine, la manne financière, certes tardive, arrive enfin. Les SAS ouvrent un peu partout des chantiers dont ils assurent la maîtrise d'œuvre : routes, adductions d'eau, marchés, écoles, dispensaires...

Les missions militaires

Mais l'organisation des SAS procède aussi d'une logique militaire qui se traduit dans le choix et le nombre de leurs implantations. Celle-ci obéissent à l'action générale de lutte contre les bandes armées, entreprise, d'une part, par le quadrillage, d'autre part. par les opérations d'action d'ensemble qui se développent sur une vaste échelle avec la mise en œuvre du Plan Challe au début de l'année 1959. Dans les deux cas, les SAS remplissent une mission permanente de renseignement qu'elles peuvent remplir dans des conditions efficaces du fait de leurs contacts étroits avec la population et de la présence de leurs unités de

moghaznis recrutés directement au sein de la population dont elles ont la charge.

À partir de mai 1959, pour soulager les unités de secteur et dégager des effectifs plus nombreux consacrés à l'action générale et pour tenir compte aussi du «degré de pacification» obtenu, certaines SAS se voient confier la responsabilité de sous-quartiers (du niveau de la compagnie de combat). Elles sont alors appelées «SAS renforcées» et le chef de SAS, tout en conservant ses attributions administratives habituelles qui le rattachent au sous-préfet, passe sous les ordres directs du commandant de secteur dont il exécute les directives sur le plan opérationnel. Le «renforcement» se concrétise surtout par la mise à sa disposition d'unités de harkis et d'une équipe de commandement plus étoffée. Ces dispositions sont particulièrement appliquées dans le corps d'armée d'Oran, où 75 sous-quartiers sur 130 sont commandés par des chefs de SAS en 1961.

Les missions humanitaires

Il est permis de regrouper sous cette appellation de nombreuses actions inspirées de celles menées par Lyautey et selon la tradition des A.I. au Maroc. À notre époque, elles pourraient relever des activités des O.N.G. En pleine guerre d'Algérie où l'insécurité est totale dans les zones montagneuses, ces actions pouvaient être organisées sans passer par le soutien et le contrôle des chefs de SAS. C'était le cas, notamment, de l'action sanitaire et sociale, facilitée par l'affectation progressive de jeunes médecins du Contingent et de personnels infirmiers ou par la participation des unités sanitaires les plus proches appartenant aux structures des quartiers et sous-quartiers sous responsabilité de l'Armée En outre, des cellules spécialisées, les E.M.S.I. (Équipes médico-sociales itinérantes) et les A.M.G (Assistance médicale gratuite) ont été créées en 1957, annexées ou non aux SAS.

Des écoles primaires sont aussi créées à coté de la SAS. Elles répondent à la volonté affichée dans le Plan de Constantine de lutte contre l'analphabétisme. Un instituteur venu du Contingent vient alors compléter l'équipe de ta SAS. Enfin, des équipes féminines, souvent animées par l'épouse du chef de SAS aident les femmes musulmanes dans de nombreux domaines comme ceux de l'hygiène, de la puériculture, de l'artisanat...

Il se crée aussi le S.F.J.A. (Service de Formation de la Jeunesse algérienne), dépendant comme les SAS du service des Affaires algériennes. Une école a été ouverte à Issoire dans le Puy de Dôme pour former en six mois de jeunes algériens capables dès leur retour en Algérie d'encadrer, de diriger, de conseiller au sein des SAS des foyers de jeunes, voire des foyers sportifs pour occuper la jeunesse désœuvrée. Certains centres du S F.J.A, étaient intégrés dans les SAS, d'autres restaient indépendants.

Périodiquement et de manière saisonnière, des distributions de vivres, de céréales, de semences sont assurées par la SAS. De même, des chantiers de reboisement et de captage d'eau sont ouverts. Mais c'est surtout à mesure que s'étendent les zones interdites et leurs conséquences, les regroupements des populations de certains douars afin de les soustraire à l'action subversive du FLN, que les SAS ont joué un rôle de bâtisseur en construisant

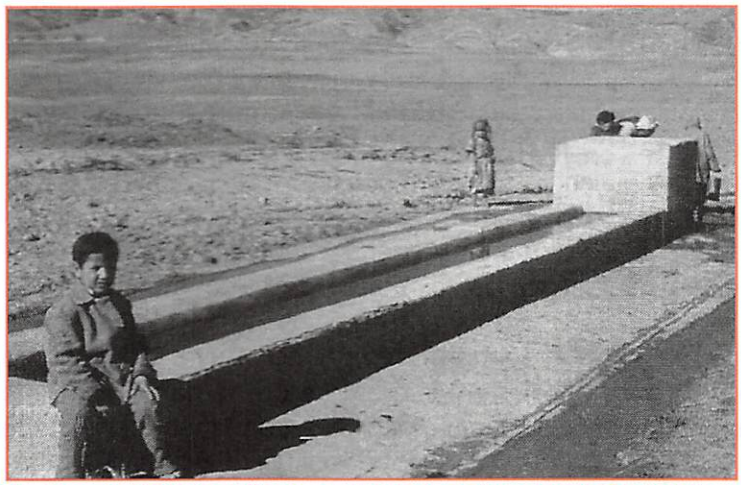

Travaux d'adduction d'eau, sur les hauts plateaux du Sud algérois ▶

(suite de la page 19)

des villages nouveaux plus facilement accessibles, en mesure de bénéficier d'une protection plus efficace des unités de secteur et d'une action sociale plus concentrée.

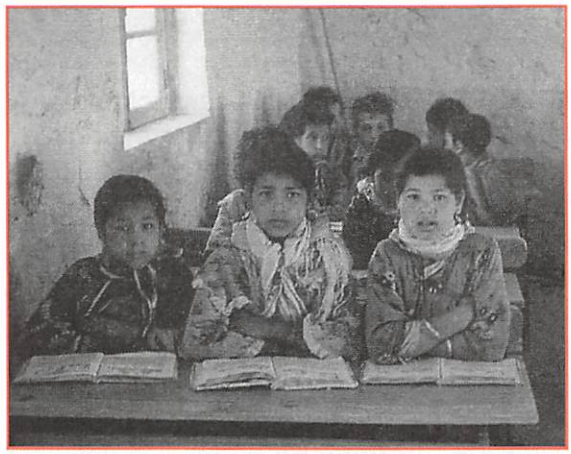

L'insécurité permanente

Par nature, les SAS devaient être implantées au cœur de la population rurale musulmane puisque leur mission prioritaire était de lutter contre la sous-administration et le sous-développement. En outre, il s'agissait d'établir ou de restaurer la confiance entre les autorités de la France et la population soumise à la terreur des bandes du FLN. Ce que ne pouvait favoriser une présence trop voyante des troupes françaises.

Ainsi s'est posée très vite la question de la sécurité des SAS. Celles-ci ne pouvaient être intégrées au dispositif militaire sous peine de discrédit. Elles devaient donc veiller par elles-mêmes à l'organisation de leur propre sécurité par un dispositif suffisant mais sans ostentation, qui se révéla en général efficace.

Concrètement, le chef de SAS, son équipe, sa famille le cas échéant, ses moyens de commandement étaient groupés dans une enceinte fortifiée, le Bordj classique tel qu'il était déjà conçu à l'époque de la conquête ; les services étalent répartis à l'extérieur au sein de la population dans un cercle d'une centaine de mètres autour de la SAS.

Restait à assurer la sécurité des mouvements permanents des membres de la SAS, dont la mission générale était le contact avec la population. Proies faciles pour les assassins du FLN. Les personnels des SAS ont payé très cher leur engagement. Les trois principales circonstances des décès furent l'assassinat ou l'attentat individuel visant en toute priorité le chef de SAS, l'homme à abattre, l'embuscade sur les itinéraires habituels de déplacement et l'opération militaire visant à détruire des éléments rebelles repérés.

« L'Algérie algérienne » et la fin de l'expérience

Le 1er juin 1958, à la suite de l'insurrection d'Alger du 13 mai, le Général De Gaulle était porté à la présidence du Conseil de l'époque par l'Assemblée nationale et investi par celle-ci de pouvoirs spéciaux pour résoudre la crise algérienne. Le 4 juin, il effectuait en Algérie son premier voyage qui s'achevait le 7. Pendant ces quatre jours, il lançait d'abord à Alger son fameux «*Je vous ai compris*», puis à Mostaganem son célèbre «*Vive l'Algérie française*», deux déclarations complétées au cours du même voyage par d'autres phrases qui ne pouvaient laisser le moindre doute sur la politique qu'il entendait mener en Algérie pour assurer l'avenir des différentes composantes de sa population : «*Dans route l'Algérie, il n'y a qu'une catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière [...], avec les mêmes droits et les mêmes devoirs*».

Et de ce fait, le 3 octobre, comme nous l'avons rappelé plus haut, celui qui n'est encore que président du Conseil de la IVème République pour devenir le mois suivant le premier président de la Vème propose au cours de son troisième voyage en Algérie son Plan de Constantine destiné à gommer les inégalités entre les communautés. C'est, rappelons-le encore, sur la base de ce plan que s'est vigoureusement développée l'expérience des SAS. À la fin de cette année 1958, la quasi-totalité des cadres des armées fait corps derrière le général De Gaulle qui leur a fixé une mission qui leur paraît claire et exaltante, la pacification de l'Algérie par les deux voies complémentaires et inséparables de l'élimination militaire de la rébellion et du développement économique et social des zones les plus défavorisées. Aux grandes unités du Plan Challe l'effort principal pour la première, aux SAS celui de la seconde.

Et chacun se met au travail dans l'enthousiasme général. Au moins pendant toute l'année

1959, au cours de laquelle l'audience du FLN recule sérieusement dans le bled en même temps qu'il subit des pertes considérables à la suite des grandes opérations du plan Challe sans pouvoir être soutenu des frontières fermées par les barrages électrifiés. Cependant, dès le milieu de celle même année 1959, un premier doute, insidieux, s'installe dans l'esprit de certains cadres des SAS. À l'occasion d'une cérémonie de fin de stage d'une promotion d'officiers SAS organisée le 30 juin 1959, au cours de laquelle est inaugurée une salle de cours portant le nom du lieutenant Schoen, tué à la tête de sa SAS, le 18 février précédent, un vif échange de propos a lieu entre le Délégué général Paul Delouvrier et les officiers SAS présents sur l'utilité du sacrifice du jeune officier vis-à-vis de la détermination réelle du Président de la République à poursuivre l'œuvre entreprise en Algérie conformément à ses déclarations de l'année précédente. En tout cas, les réponses du Délégué général ne semblent pas avoir dissipé les inquiétudes des participants.

Et d'ailleurs, à l'occasion du voyage suivant du chef de l'État, du 27 au 30 août, on entend murmurer l'idée d'une «autodétermination». C'est, en effet, ce qu'il évoque publiquement quelques jours plus tard le 16 septembre, en parlant du «droit des Algériens à l'autodétermination» et en proposant trois solutions : la sécession, la francisation ou l'association à la République française. Ce jour-là, commence le processus qui va s'accélérer et conduire à l'indépendance de l'Algérie en 1962. On en connaît les étapes dramatiques.

Le 4 novembre 1960, De Gaulle annonce le référendum sur l'autodétermination et, franchissant une nouvelle étape dans l'expression de sa pensée ou dans l'évolution de sa volonté politique - le saura-t-on un jour ? - Il prononce les mots d'«Algérie algérienne» et évoque la perspective d'un «gouvernement de la république algérienne».

Dès lors, plus que leurs camarades de l'armée régulière parce que leur mission était d'être au contact le plus étroit de la population du bled, les officiers SAS vivent l'année 1961 comme un véritable drame personnel. De plus en plus, au moment où ils disposent des moyens de développement considérables du Plan de Constantine, ils sont amenés à croire que l'issue du processus politique engagé conduira inéluctablement à l'abandon des populations dont ils ont la charge. Ils sentent que le jour est proche où ces populations qui se sont rangées à leurs côtés seront livrées à la vengeance du FLN que la politique gaullienne désigne déjà comme les futurs vainqueurs.

Après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, dont on sait qu'il ne fut respecté que d'une seule des deux parties, beaucoup d'officiers SAS tenteront de sauver l'essentiel d'une œuvre pour laquelle ils avaient beaucoup donné. Mais, à l'heure de l'abandon, l'essentiel était ce capital humain qui s'était bonifié autour d'eux, tous les moghaznis el leurs familles qu'il s'agissait de protéger.

Dans les semaines qui suivirent le 19 mars, le dispositif des SAS fut resserré, les SAS les plus isolées abandonnées et les moghaznis désarmés, comme leurs camarades harkis. Des officiers S.A.S. réussiront parfois à faire passer en Métropole quelques-uns de leurs moghaznis en dépit des Interdictions formelles, maintes fois renouvelées, des autorités d'Alger.

En juin 1962, tes SAS étaient dissoutes. Ensuite, pendant des mois et même des années, la vengeance des nouveaux maîtres de l'Algérie put s'exercer en toute quiétude. ■

Proverbe

quand l'âne montera à l'échelle
quand le sel aura des vers
quand le corbeau deviendra blanc

يبب يطلع الحمار على السلّوم
يبب يدوّد الملح
يبب ببياض الغراب

Traduction : quand les poules auront des dents

La SAS de Nechmeya

par Claude Garcia

En ce qui me concerne, j'ai servi comme sous-officier adjoint, et, chef du Maghzen (Harka) à la SAS de Nechmeya (*) département de Bône, à soixante-cinq kilomètres au sud de cette ville en allant vers Guelma.

De mars 1956 à décembre 1959, nous avions trente moghaznis et vingt-un chevaux, nous étions presque en permanence sur le terrain, soit tous seuls, soit, dans le cadre d'une grosse opération militaire.

De décembre 1959 au 2 juillet 1962, j'ai été muté à la SAS de Morsott, à 200 kms au sud de Bône, et, à une trentaine de kilomètres au nord de Tébessa, cette SAS était implantée sur la frontière tunisienne dans l'inter barrage du réseau électrifié, la fameuse « ligne Morice » qui allait de La Calle au sud de Tébessa.

Pour terminer, ce qui est à savoir, c'est que pendant tout ce temps, ma petite famille, mon épouse, et, mes deux enfants était avec moi, car nous n'avions plus de repli.

La Tunisie, où, nous sommes nés, venait d'accéder à l'indépendance, et, j'étais devenu « personna non grata », mais comme nous étions en zone opérationnelle dangereuse le commandant m'a fait signé une déclaration comme quoi je dégageais sa responsabilité en cas de « pépins », cela, je l'ai compris, et, tout s'est bien passé.

Moi j'ai été satisfait, surtout, parce que, ma femme a participé à beaucoup de choses.

Il faut que je vous dise que dans ces bordjs (fortins), nous vivions les uns sur les autres, ils faisaient à peu prés trois cents mètres de périmètre, contenaient deux familles européennes, l'officier,

et, le sous-officier (moi), trente moghaznis, dont, une quinzaine étaient mariés, et, avaient quatre à cinq enfants chacun, cela, faisait beaucoup de monde dans cette petite surface, je passe sous silence les vingt-un chevaux, et, la vache qui nous donnait son lait.

Mon épouse s'occupait des femmes et enfants des Harkis, leur apprenant à coudre, et, à tricoter, et, surtout à parler de tout et de rien, tout cela, pour escamoter l'angoisse qui s'installait, car, sur sept nuits de la semaine nous étions harcelés violemment deux à trois fois.

Lorsque, vers la fin des années 1959 « les comités de salut public » ont été créés, mon épouse s'est profondément investie.

Malgré, tout cela, le 2 juillet 1962, nous avons été canalisés par les troupes du FLN qui nous narguaient à l'aéroport de Bône.

Nous avons quitté cette terre qui sans être notre pays natal, puisque nés en Tunisie, nous était chère.

Je m'étais promis de ne pas faire de baratin, mais là, je n'ai pas pu résister, parce que, vous, et, nous ressentons la même amertume. ■

(*) Voir emplacement de la SAS de Nechmeya sur la carte, en page 12.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de camarades Officiers SAS ou CAS ou de fils de Harkis

- **La vie d'un Peuple mort**
  par Pierre et Yves Romanetti
  Éditions du Scorpion
- **Képi Bleu**
  de Guy Vincent
  Éditions Jeunes Pieds Noirs
- **Par le cœur et par la raison**
  de Jean-Pierre Sénat
  Éditions L'Harmattan
- **Un béret rouge en Képi Bleu**
  de Georges Oudinot
  Éditions Esprit du Livre
- **Ma vérité sur la Guerre d'Algérie**
  de Roger Soncarrieu
  Éditions Muller
- **Képi Bleu dans les Aurès**
  de Jean-Louis Eyméoud
  Commande à l'auteur : tél 02 31 20 04 79
- **Une aventure algérienne**
  de Pierre Godeau (médecin)
  Éditions Flammarion
- **Au vent des purpuraires**
  de Robert Bournet
  Éditions Dagan
- **Harkis nos frères**
  de Bernard Amet
  Éditions Osmonde
- **Des Harkis Berbères de l'Aurès au Nord de la France**
  de Nordine Boulhaîs
  Éditions Presse Universitaires du Septentrion

Ouvrages de Jean Monneret

- **La tragédie dissimulée (massacre d'Oran)**
  de Jean Monneret
  Éditions Michalon
- **La Guerre d'Algérie en 35 questions**
  de Jean Monneret
  Éditions L'Harmattan
- **La ténébreuse affaire : la fuillade du 26 mars 1962 à Alger**
  de Jean Monneret
  Éditions L'Harmattan
- **La phase finale de la Guerre d'Algérie**
  de Jean Monneret
  Éditions L'Harmattan
- **Histoire cachée du Parti communiste algérien**
  de Jean Monneret
  Éditions Via Romana

Ouvrages du Général Faivre

- **Les combattants Musulmans de la Guerre d'Algérie**
  par le Général Faivre
  Éditions L'Harmattan
- **Les archives Inédites de la politique algérienne**
  par le Général Faivre
  Éditions L'Harmattan

Ouvrages d'auteurs divers

- **Sections Administratives Spécialisées**
  de Grégor Mathias
  Éditions L'Harmattan
- **L'Agérie d'Évian** *(Essais)*
  de Maurice Allais
  Éditions Jeunes Pieds Noirs
- **Ahmed ? Connais pas**
  du Colonel Bernard Moinet
  Éditions Jeunes Pieds Noirs
- **Les Harkis : une mémoire enfouie**
  de Jean-Jacques Jordi et Mohamed Hamoumou
  Collection Autrement
- **Un silence d'État : les disparus de la Guerre d'Algérie**
  de Jean-Jacques Jordi
  Diffusion Belin
- **Le drame des Harkis**
  de Azziz Melani
  Éditions Perrin
- **Algérie : Mémoire déracinée**
  de René Mayer
  Éditions L'Harmattan
- **L'Armée française et la jeunesse musulmane**
  du Colonel André d'Humières
  Éditions Godefroy de Bouillon
- **Commissaire de Police en Algérie**
  de Roger Le Doussal
  Éditions Riveneuve

Maghzen à cheval
1959 - SAS de Souk El Tenine (dept Tlemcen)
photo s/lt Marc Sibourg - Adjoint Chef de SAS

Le bulletin porte le numéro 45 de la série nouvelle créée en octobre 1994.
Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Réalisation : Danielle Gérard - tél. 01 34 62 95 76 - Impression : La Galiote-Prenant - tél. 01 49 59 55 84
Dépôt légal : à parution